

Contact : tél. 0809 100 167 mail : legalesERV@ebraservices.fr

Avis publics

COMMUNE DE PADOUX

Arrêté prescrivant l'enquête publique de la modification n°01 du plan local d'urbanisme.

Le Maire de la Commune de Padoux,
 Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles R 123-19 et L 123-13-2,
 Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L 123- et suivants,
 Vu la délibération du conseil municipal en date du 16 mars 2014 ayant approuvé le PLU,
 Vu la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2022 arrêtant la mise en conformité du plan local d'urbanisme avec le Scot des Vosges Centrales

Vu la séance en date du 27 mars 2023 n° E2300031/54 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de NANCY désignant Monsieur Dominique CHASSARD en qualité de commissaire-enquêteur
 Vu les pièces du dossier soumis à l'enquête publique,
ARRÊTE

Article 1 : objet de l'enquête
 Il sera procédé à une enquête publique concernant la modification n°1 du PLU de la commune de PADOUX pour une durée de 32 jours du samedi 29 avril 2023 au mardi 30 mai 2023 inclus 17 heures.

Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la Commune avec le Scot des Vosges Centrales

Article 2 : identité de la personne responsable du projet
 Des informations relatives au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme peuvent être demandées auprès de l'autorité responsable du projet, Monsieur Bruno HUGUENIN, Maire de Padoux.

Article 3 : Nom et qualité du commissaire enquêteur
 Monsieur Dominique CHASSARD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif.

Article 4 : Consultation du dossier d'enquête publique
 Le dossier du projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme et les pièces qui l'accompagnent ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraché par le commissaire enquêteur, seront déposés à la Mairie de Padoux pendant toute la durée de l'enquête.

Ils seront consultables du 29 avril 2023 au 30 mai 2023 ;
 Mairie de Padoux : du lundi au jeudi de 9h à 12h vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Le dossier sera également consultable sur le site de la plateforme SPL X demat à l'adresse suivante :
<https://ssl.spl-xdemat.fr/Xenquetes/MA88340.html> pendant la durée de l'enquête

A noter que le public pourra communiquer ses observations, propositions, et contre-propositions, par voie électronique à l'adresse mail suivante : communedepadoux@wanadoo.fr

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Mairie de Padoux, 2 rue de la Mairie 55700 PADOUX, ou seront également consultables les pièces des dossiers.

Article 5 : Permanences du commissaire enquêteur Le commissaire enquêteur recevra à la Mairie de Padoux :

- Vendredi 05 mai 2023 de 10h à 12h
- Samedi 20 mai 2023 de 09h à 12h
- Mardi 30 mai 2023 de 15h à 17h

Article 6 : Publié de l'arrêté de mise à l'enquête publique, consultation et publicité du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci, et réposé dans les huit premiers jours de l'enquête. Dans deux journaux diffusés dans le département.

Cet avis sera à la Mairie de Padoux et publié par tout autre procédé en usage dans la commune de Padoux.

A l'expiration du délai de l'enquête prévu à l'article 1, le registre d'enquête sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre, à Monsieur le Maire, l'exemplaire du dossier d'enquête, accompagné du registre et pièces annexées, avec son rapport et, dans un document séparé, ses conclusions motivées.

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à Monsieur le Maire de Padoux, et à Madame la Préfète des Vosges. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de Padoux et à la Préfecture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le Maire,
 Bruno HUGUENIN

351374200

COMMUNE DE DOGNEVILLE

Approbation de la 1^{ère} modification du PLU

Par délibération en date du 1^{er} février 2023, le Conseil Municipal a approuvé la 1^{ère} modification du plan local d'urbanisme du P.L.U. est tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels de réception à la mairie de DOGNEVILLE.

351584400

Marchés publics et privés

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)



AAPC rectificatif
 Procédure adaptée inférieures à 90000€ HT

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
 CA D'EPINAL
 A l'attention de : Michel HEINRICH,
 Adresse : 1, avenue Antoine Dutac 88000 Epinal.
 Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr>
 Objet du marché : Matière d'œuvre pour des travaux de rénovation de la Faculté de droit d'Epinal.

Informations rectificatives :
 - Date limite de réception des offres :
 - au lieu de : « 20/04/2023, à 12 heures », lire : « 24/04/2023 à 12h00 ».

351557100

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



VILLE DE PONT-A-MOUSSON

Avis de prolongation du délai de consultation pour les travaux d'aménagement d'un bassin d'aviron à Pont-A-Mousson

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
 Services Techniques de la Ville de PONT-A-MOUSSON
 19, Place Duroc - 54 700 PONT-A-MOUSSON
 tél. : 03 83 84 23 38

Courriel : services.techniques@ville-pont-a-mousson.fr
 Objet de l'avis : prolongation du délai de consultation.

Avis concerne : « Travaux d'aménagement d'un bassin d'aviron rue Nicolas Pierson à Pont-A-Mousson, Lot n°1 palanques, lot n°2 deux ballus, lot n°3 fourniture et pose de pontons pour pratique aviron et kayak, lot n°4 fourniture et pose de ligne d'eau pour bal-sage plan d'eau compétition aviron et kayak, longueur 1500 m.»

Date de parution de l'avis initial : le vendredi 24 mars 2023 référence 349118120.

Date limite de réception des offres initialement prévue : le mardi 12 avril 2023 à 17 heures.

Report de la date limite de réception des offres : le vendredi 21 avril 2023 à 16 heures.

Retrait des dossiers de consultation et remise des offres sur la plateforme : <https://www.depoz.fr>

Date de l'envoi de l'avis modificatif à la publication : le vendredi 7 avril 2023.

351525600

Annonces légales

TRANSMETTEZ VOS FICHIERS AU FORMAT WORD

legalesERV@ebraservices.fr

LOUIS DE FUNÈS, LA LÉGENDE DU RIRE

52 pages sur la carrière de l'un des acteurs préférés des Français, disparu il y a 40 ans déjà

4€90

EN VENTE chez votre marchand de journaux

BON DE COMMANDE

à retourner accompagné de votre règlement à :
 LA BOUTIQUE,
 rue Théophraste-Renaudot
 54185 HEILLECOURT CEDEX

LOUIS DE FUNÈS
 Nombre TOTAL d'exemplaires
 ___ x 4,90 € = ___ €
 Frais de port + 2€ (par exemplaire)

TOTAL de ma commande = ___ €

MON RÈGLEMENT
 Je joins mon règlement d'un montant de _____ €
 par chèque bancaire à l'ordre de LA BOUTIQUE
 règlement par carte bancaire sur notre boutique en ligne

MES COORDONNÉES
 Nom
 Prénom
 Adresse
 Code postal
 Ville
 Téléphone
 E-mail

Les informations demandées sont utilisées uniquement pour la livraison et la facturation de votre commande.

ou commandez en ligne sur boutique.estrepublicain.fr